

15 Avril

Société civile (SC)

au capital social de 1301000 €

4 rue César Franck 75015 Paris

RCS Paris 903680262

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS

Le 11/03/2026

Les associés de la Société (ci-après collectivement les « **Associés** » et individuellement un « **Associé** »), ont pris les décisions suivantes :

Décisions

Décision 1

Il est pris acte par les Associés du transfert du siège social de la Société, qui sera désormais situé au 14 Impasse de la Bosse de Brimberne 44220 Couëron en remplacement de l'ancien siège social, situé au 4 rue César Franck 75015 Paris à compter du 01/03/2026.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 2

En conséquence du transfert de siège social objet de la décision ci-dessus, il est pris acte par les Associés de modifier l'article relatif au siège social dans les statuts de la Société.

Les autres dispositions des statuts de la Société demeurent inchangées.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 3 - Pouvoir

Les Associés donnent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'effectuer toutes formalités requises par la loi.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte qui, après lecture, a été signé par tous les Associés.

Yohann Gouxy, Associé,

Yaniv Cohen, Associé,